

François Bayrou s'oppose à l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution, défendue par LREM



Article rédigé par *Le Figaro*, le 27 juin 2022

Source [Le Figaro] : Le président du MoDem a exprimé des réserves ce dimanche, à propos d'une proposition de loi portée par le groupe LREM à l'Assemblée nationale.

Une première voix dissonante au sein de la majorité présidentielle. Ce samedi, la chef de file des députés LREM, Aurore Bergé, a annoncé avoir déposé une proposition de loi constitutionnelle pour protéger l'accès à l'IVG. Un acte fort, en écho à la révocation de ce droit par la Cour suprême américaine. La députée a rapidement reçu le soutien de la première ministre, Élisabeth Borne, et caha celui de la Nupes, LFI se targuant d'avoir déjà proposé cette mesure en 2018 et 2019. Mais le président du MoDem François Bayrou, ne voit pas les choses du même œil. «Je ne suis pas pour», affirme le maire de Pau ce dimanche sur BFMTV. Pour lui, «c'est surprenant que ce qui se passe aux États-Unis entraîne des réactions effervescentes dans la vie politique française».

Des divergences au sein de la majorité

«Je ne suis pas pour qu'on décalque la vie politique sur celle des États-Unis», met donc en garde François Bayrou. Et il n'est pas le seul à le penser. «Aucun mouvement politique sérieux ne remet en cause en France la loi Veil, acquis à protéger», ironise quant à lui le président du RN, Jordan Bardella. «Pour masquer son incapacité à régler les vrais problèmes du pays, la majorité s'en invente des fictifs», dénonce également le sénateur LR Bruno Retailleau.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

27/06/2022 08:00